

L'honorable député de L'Islet nous demande ensuite d'approuver les efforts faits par le gouvernement, pour développer notre commerce avec la Grande-Bretagne. Je le demande au nom du sens commun, qu'est-ce que le gouvernement a jamais fait pour développer notre commerce avec la Grande-Bretagne? Il a fait tout ce qu'il était en son pouvoir de faire pour détruire notre commerce avec la Grande-Bretagne. La politique de ce gouvernement a eu pour but principal de détruire le commerce; de manufacturer ici ce que nous achetions de la Grande-Bretagne. L'honorable député veut aussi que nous approuvions les efforts du gouvernement pour développer notre commerce avec la grande nation qui nous avoisine. Si quelqu'un peut me montrer en quoi consistent ces efforts, je suis prêt à voter pour la motion; mais jusqu'à présent, ces offres n'ont pas été visibles à l'œil nu, pas même visibles au microscope. Non, la politique du gouvernement n'a pas été de développer notre commerce avec les Etats-Unis. Au contraire, la politique du gouvernement a été, chaque fois qu'il l'a pu, de détruire notre commerce avec les Etats-Unis. Ensuite, l'honorable député nous demande de nous réjouir avec lui de ce que la politique ministérielle nous a valu des excédants dans l'administration financière et nous a permis de construire d'immenses travaux publics. Certes, il faut quelque courage aujourd'hui pour faire une telle assertion. Nous avons eu des surplus, il est vrai; nous avons eu des impôts très élevés, des revenus considérables, d'immenses travaux publics. Mais il n'est maintenant que trop manifeste que trop travaux publics ont coûté au pays le double de ce qu'ils auraient dû coûter. Nous avons la preuve en outre que chaque denier excédant le coût légitime de ces travaux, a été la source de péculat, de malversations, de corruptions, qui sont aujourd'hui l'éternelle disgrâce et la honte indélébile du nom canadien. L'honorable député dit encore que la politique ministérielle a développé nos industries et rendu le pays prospère. Voici une question de fait sur laquelle il devrait être possible de s'accorder. Cependant, au cours du long débat qui s'est terminé ces jours derniers, il a été impossible de s'entendre sur ce simple fait: le pays est-il ou n'est-il pas dans une condition prospère? Nous, de ce côté de la Chambre, nous avons affirmé que la condition du pays n'était pas satisfaisante, et que notamment la condition de l'agriculture était très précaire. Nos prétentions ont été niées par l'autre côté de la Chambre. Je ne discuterai pas cette question avec nos adversaires. Leurs capacités de dénégation sont trop fortes pour moi. Chaque fois qu'il est fait une assertion de ce côté-ci de la Chambre,—il importe peu ce qu'elle soit,—nos adversaires la nient et ils persistent dans leurs négations jusqu'à ce qu'il soit possible peut-être d'exhumer quelque déclaration qui leur soit échappée dans ce que j'appellerai un moment d'oubli, et dans ce qu'ils appelleraient, eux, un moment de faiblesse, de la leur mettre sous les yeux et de les réduire ainsi au silence. Relativement à cette question de fait: "le pays est-il ou n'est-il pas dans une condition prospère, l'agriculture est-elle ou n'est-elle pas dans une condition florissante," je ne donnerai à la Chambre aucun argument qui vienne de moi. Je me contenterai de lui lire le rapport d'une institution financière des plus importantes dans le Bas-Canada, savoir: le Crédit Foncier Franco-Canadien. Ce rapport est daté du 31 mai dernier, il n'y a pas encore trois mois, dit entr'autres choses, ce qui suit:

"Quant à la propriété foncière rurale, nous vous signalions déjà dans notre rapport de l'année dernière, la crise qu'elle traversait. Cette situation n'a fait que s'empirer dans le courant de 1890 et une troisième mauvaise récolte est venue s'ajouter aux deux précédentes. Ajoutez-y le déplorable effet que le bill McKinley a produit sur l'industrie de nos fermiers canadiens, en fermant brusquement le marché américain à leurs produits: presque sans avertissement et sans leur laisser le temps de modifier leur exploitation. Dans ces conditions, nous avons cru devoir redoubler de prudence et d'accueillir de demandes de prêts ruraux que dans les localités exceptionnellement favorisées."

On va me demander: Qui a tracé ce lugubre tableau? Quel est ce prédicant de malheur? Quel est le sycophante Yankee qui a ainsi affirmé que le bill McKinley n'est pas une bénédiction déguisée? Quel est le traître qui ose se permettre un mot de critique contre la politique nationale? Je vais vous donner son nom, mais ce n'est pas sans quelque regret que je m'y décide; car il n'appartient pas à mon parti; il appartient à l'autre côté de la Chambre, et je crains presque pour lui le sort d'Orphée déchiré par les Bacchantes: parce qu'il s'obstinait à leur donner des harmonies autres que celles qu'elles lui demandaient. Ce nom est le nom du Secrétaire d'Etat du Canada, signé par lui au bas du rapport du Crédit-Foncier Franco-Canadien. Il y a évidemment dans mon honorable ami deux caractères différents. Je ne lui ferai pas l'honneur de lui dire que l'un